



Martin Drouin

Les campagnes de sauvegarde de la maison Van Horne et du couvent des Sœurs grises ou les questionnements d'une identité urbaine (Montréal, 1973-1976)

Paru dans le journal *The Gazette* en 1971, un article intitulé : « *Some beauty, much history threatened by 'progress'* » définissait la ville comme étant composée de différentes strates historiques. Le journaliste Dane Lanken écrivait alors : « *A city is not an instant kind of thing. Its life is the sum total of all lives it's ever known. [...] Somehow, representative buildings from each stage in that development are still standing* ». Du même coup, il déplorait que les efforts de protection déployés par l'État québécois et par la Ville de Montréal, par le biais de sa Commission Viger, ne se concentraient que dans l'arrondissement historique du Vieux-Montréal. Pour illustrer ces propos, *The Gazette* présentait, côte à côte, deux édifices menacés à court ou à moyen terme par le développement urbain : la maison Van Horne et le couvent des Sœurs grises¹ (ill. 1).

Deux ans plus tard, les grands quotidiens de la métropole narraient les péripéties des campagnes de sauvegarde de ces deux édifices montréalais. En effet, à partir de mai 1973, les journaux ont suivi les rebondissements du sort de la maison Van Horne jusqu'à sa démolition, en septembre de la même année (ill. 2). Le destin du couvent des Sœurs grises, pour sa part, s'est étalé dans les journaux de novembre 1974 jusqu'à l'annonce de son classement, en janvier 1976 (ill. 3). On savait depuis plusieurs années que ces deux propriétés allaient être vendues, mais l'article de Lanken, par la présentation des deux édifices, faisait ressortir les liens, surtout dans le secteur du centre-ville, entre vente, spéculation et démolition. La sauvegarde du « patrimoine » à Montréal, poursuivait le journaliste, « *as links with the past, and to serve as identifiable or relatable landmarks* », ne semblait pas s'accorder avec les promesses de faire de Montréal une grande ville du XXI^e siècle.

Rapportant les menaces de démolition annoncées et le récit des campagnes de sauvegarde, les journaux témoignaient des tirailllements d'une ville dont l'identité était interpellée à travers le prisme de son architecture. À cette enseigne, l'analyse des deux

Ill. 1. Article de Dane Lanken paru dans *The Gazette* du 22 mai 1971. (Bibliothèque nationale du Québec)

Martin Drouin est doctorant en études urbaines et chercheur à la Chaire de recherche du Canada sur le patrimoine urbain à l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal. Son travail porte sur « *La sauvegarde d'un patrimoine urbain et la formulation d'une identité (Montréal, 1973-2000)* ».



Ill. 2. « Maison Van Horne ». *The Gazette*. 10 septembre 1973. (photo A. Leishman. Archives nationales du Canada, PA-159640)

L'argument architectural

Ce sont d'abord les qualités architecturales de la maison Van Horne et du couvent des Sœurs grises et leur présence dans la ville qui étaièrent le plaidoyer de leur défense. Ces édifices, construits dans la seconde moitié du XIX^e siècle, appartenaient à des catégories sty-

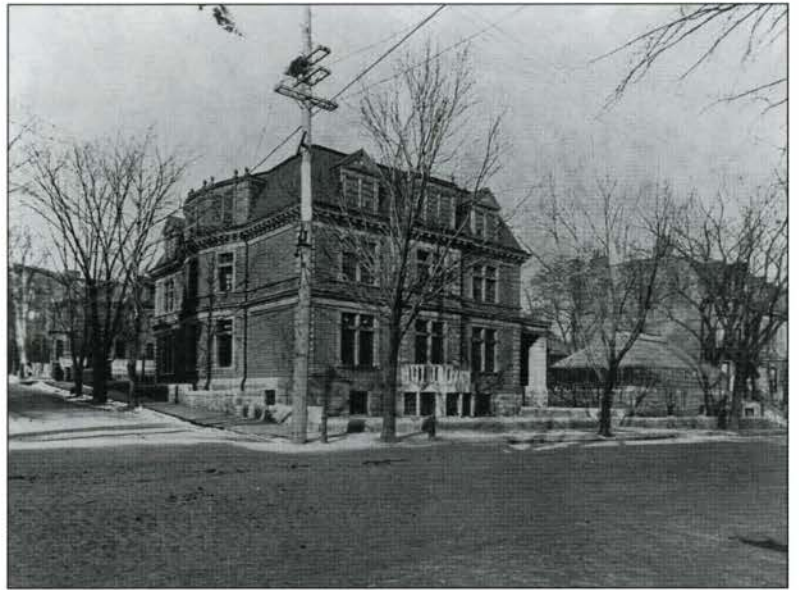
listiques différentes. Édifiée en 1870, puis remaniée en 1890, la maison Van Horne, qualifiée par ses détracteurs de *jumble of style*, portait les stigmates d'une architecture « victorienne » dont on ne savait trop évaluer l'importance. Si un journaliste répondait à cette qualification par la question : « *What does he expect from a newly rich man, a log cabin ?* » et qu'un membre de la Société d'architecture de Montréal soulignait que la destruction de cette maison serait « [...] surtout ignorer en partie tout un siècle d'architecture »³, les défenseurs espéraient, par leur lutte, une possible « réconciliation avec l'architecture victorienne et toutes ses erreurs et prétentions »⁴. Il faut donc comprendre que la menace qui entourait la disparition de la maison Van Horne interpellait la définition d'une architecture à protéger (ill. 4 et 5).

Le présent essai propose d'examiner les deux campagnes de sauvegarde menées dans les journaux afin d'explorer les deux différents argumentaires avancés. C'est dans ce but que nous avons dépouillé les quotidiens *La Presse*, *Le Devoir*, *Le Jour*, *The Gazette* et *The Montreal Star*. Les acteurs en présence, par leurs écrits et leurs actions, ont tenté de prouver le bien-fondé de leur démarche et la valeur « patrimoniale » de la maison Van Horne et du couvent des Sœurs grises. Leurs efforts pour préserver des témoins historiques et architecturaux à l'extérieur du périmètre protégé du Vieux-Montréal et pour valoriser un paysage montréalais différent de celui proposé par cet arrondissement historique peuvent être résumés sous cinq thèmes : l'argument architectural, l'appel à l'histoire, l'exemple des « vieux pays » et des « pays neufs », le recours aux autorités et la volonté des Montréalais.

Délaissant rapidement l'analyse extérieure des formes et du style, les textes ont mis davantage sur la qualité du travail de décoration intérieure. On espérait, grâce à la renommée de son concepteur, Edward Colonna, « père de l'art nouveau », mettre en valeur l'excellence de l'œuvre. Appelé à témoigner, un expert étasunien déclara : « La maison Van Horne est le seul exemple important du travail de Colonna au Canada, et peut-être en Amérique du Nord. Détruire la maison Van Horne serait comme détruire un Rembrandt »⁵. La valeur du travail de l'artiste belge, récurrente dans le plaidoyer pour la maison de la rue Sherbrooke, n'en a pas moins constitué un élément mineur pour sa sauvegarde : journalistes, défenseurs ou simples lecteurs allaient plutôt miser sur les qualités de remémoration de la maison Van Horne : « *The point is not that the mansion is an architectural masterpiece but that it is part of our culture, our nouveau richness* »⁶.

À l'inverse, sans occuper tout l'espace du débat, l'argument architectural en faveur du couvent des Sœurs grises trouvait un

Ill. 4. « Sir William C. Van Horne house, Sherbrooke St. at Stanley St., Montreal, QC, ca. 1890 ». (Musée McCord d'histoire canadienne, Montréal, MP-2345.4)



terrain fertile. Il ne s'agissait pas d'une architecture victorienne ; la chapelle du couvent, de « style néo-roman », et les ailes du complexe, « essentiellement de facture classique⁷ », s'apparentaient davantage aux canons d'une identité québécoise aux « origines canadiennes-françaises » dont on voulait protéger la pérennité. À ce propos, un journaliste soulignait que la facture de l'édifice s'apparentait au « style français – alors que la mode au début de sa construction, en 1867, était au victorien [...] »⁸. L'incertitude dans la lecture de la valeur architecturale de la maison Van Horne était ainsi transcendée, dans le cas du couvent des Sœurs grises, par la figuration d'un style dont l'aspect rappelait une origine lointaine (ill. 6, 7 et 8).

On ne ménageait pas les superlatifs pour construire la fortune critique de l'édifice, placé dans le groupe restreint des « meilleurs » ; le couvent des Sœurs grises pouvait être ainsi considéré comme « l'un des quatre ou cinq plus grands ensembles au Québec⁹ », « irremplaçable au Canada français et à Montréal¹⁰ ». Son concepteur, Victor Bourgeau, était dit l'architecte le plus important que le Québec ait produit et l'on citait son travail à l'église Saint-Jacques, à l'Hôtel-Dieu et à la basilique Notre-Dame ; bref, « a prominent religious architect¹¹ ». De plus, écrivait-on, « *The convent, one of the largest structure built in Canada during the 19th century, is a major example of the native grey limestone that distinguishes Montreal architecture of that period*¹² ». Devant un tel argumentaire, la défense des qualités de remémoration de l'ensemble semblait moins importante que dans le cas de la maison Van Horne.

L'appel à l'histoire

Si les références architecturales de la maison Van Horne bousculaient les conceptions du « patrimoine » à protéger, son statut de lieu de mémoire semblait facile à défendre ; l'appel à l'histoire allait canaliser l'argumentation de ses défenseurs. La rue Sherbrooke où elle était construite, « sans contredit l'une des plus attrayantes de toutes les villes en Amérique du Nord », dont le « charme », l'« élégance » et les « trésors » étaient menacés par les nombreuses démolitions dans le centre-ville, rappelait les grands jours d'une bourgeoisie installée dans le « mille carré doré¹³ ». Devant ces menaces, Donna Gabeline écrivait : « *The soul and beauty of Sherbrooke Street as well as part of our history are at stake*¹⁴ ». Entre les rues Peel et Drummond, l'ensemble Van Horne¹⁵, tel que qualifié par une étude publiée en 1973 par le ministère des Affaires culturelles et la Ville de Montréal, s'affirmait par « l'identité du groupe » et par « le caractère architectural et la localisation [qui] se détach[ait] nettement du tissu urbain

Le Devoir, Montréal, 29 janvier 1975, p. 7

L'un des plus beaux sites historiques qu'il nous reste.

**Ils vont l'abattre.
Leur arme? Votre silence!**

C'est simple... ne dites pas un mot! et la maison-mère des Soeurs Grises, au coin de Guy et Dorchester, sera réduite en poussière.

Un magnifique site historique et ses 10 acres de beaux paysages au coeur de Montréal feront place à une autre masse de béton inerte pour témoigner de notre agonie culturelle...

A moins que vous ne réagissiez! En envoyant immédiatement le coupon de cette page à M. Denis Hardy, ministre des affaires culturelles. Il n'a classé comme site historique que la chapelle de la maison-mère des Soeurs Grises et sa décision concernant la plus importante partie des édifices et du terrain sera prise à la fin de janvier. Votre signature, jointe à d'autres, aura une influence très importante sur sa décision de garder ce site intact. Ne dites pas un mot... et M. Hardy aura raison de croire que la disparition de ce site historique ne dérange vraiment personne!

SAUVONS MONTRÉAL. Vos dons aident à sauver Montréal.

Faites votre cheque à l'ordre de:

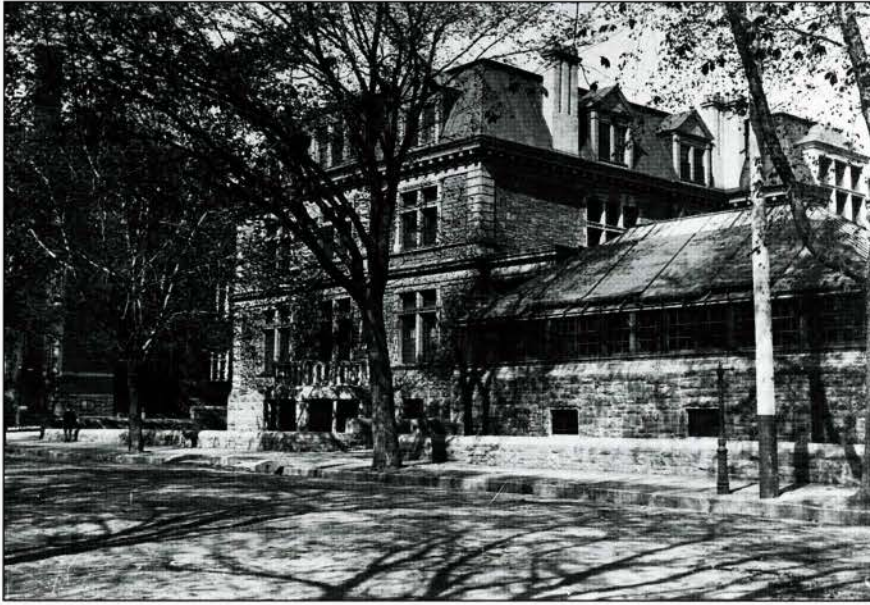
Sauvons Montréal, 4000 rue St-Jacques, Montréal H3E 1S1. Téléphone: 531-4026

Vous recevrez un reçu officiel pour vos dons.

Photographie: Monique Poirier, Jean Lapierre, 1973. 11 x 17. Photographie: M. Drouin. Service de publicité: C.P. 44

Nom (en lettres majuscules):	
Prénom (en lettres majuscules):	
Adresse (en lettres majuscules):	
Code postal:	
Ville:	
Province:	
Téléphone:	

Ill. 3. Encart promotionnel de Sauvons Montréal. *Le Devoir*, 29 janvier 1975. (Bibliothèque nationale du Québec)



Ill. 5. « Van Horne's house, Sherbrooke Street, Montreal, QC, ca. 1900 ». (photo Wallis & Shepherd. Musée McCord d'histoire canadienne, Montréal, MP-79.22.38)



Ill. 6. « L'Hôpital général des Sœurs grises ». Gravure de E. Haberer. (Canadian Illustrated News, 4 décembre 1875)

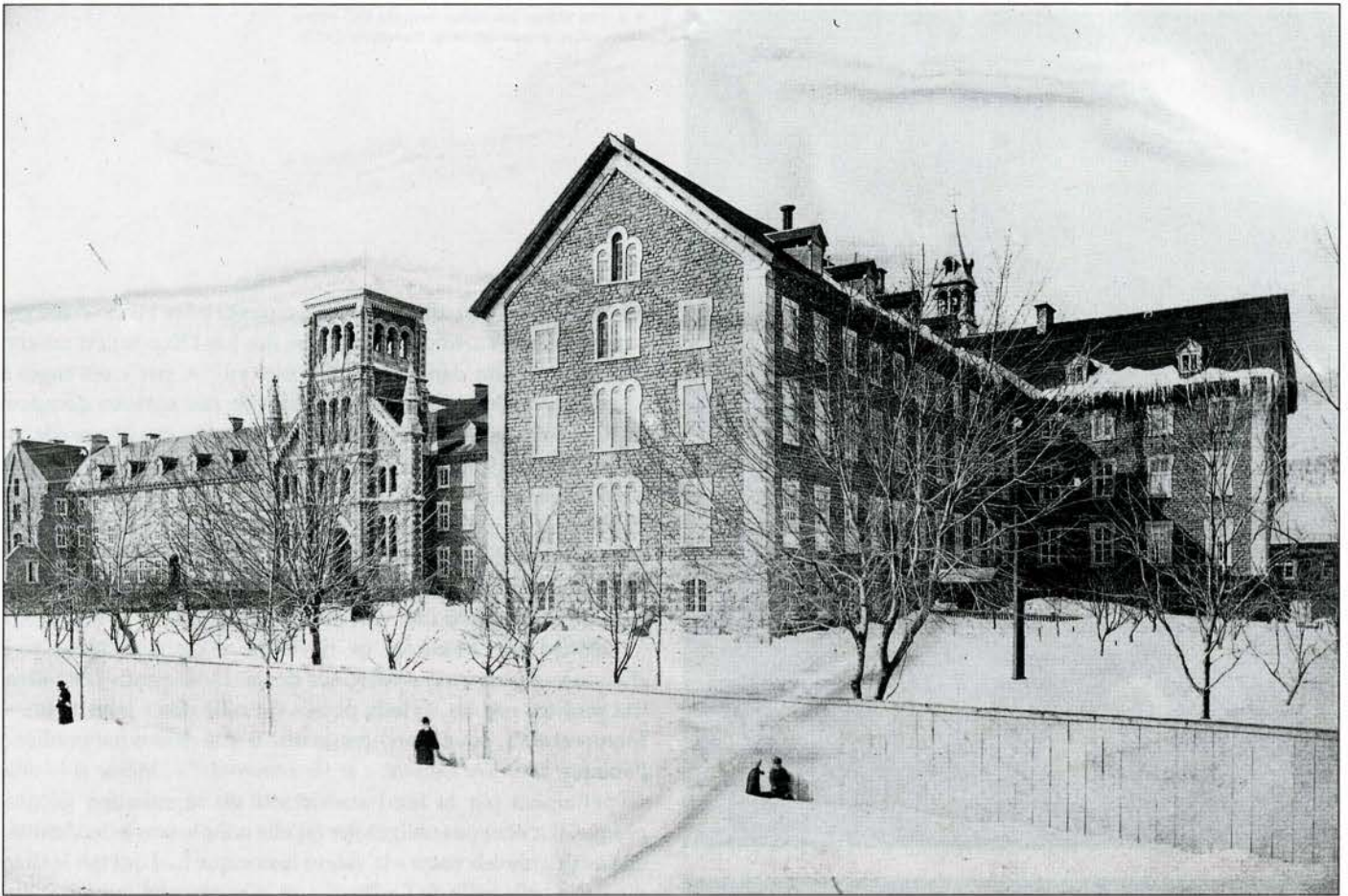
environnant¹⁶ », tissu déjà passablement modifié par le nouveau quartier des affaires. Plus précisément, la maison Van Horne, écrivait-on, « *stands apart from the rest in its historical importance*¹⁷ ». En effet, son ancien propriétaire, William Cornelius Van Horne, à la tête du Canadien Pacifique, avait permis le premier raccordement en chemin de fer vers le Pacifique ; sa maison devenait ainsi « *a monument to a man who helped build this province and this country*¹⁸ » (ill. 9 et 10). Son importance ne se résumait pas à sa vie professionnelle : il paraissait aussi comme l'un des premiers mécènes du Musée des beaux-arts de Montréal et « son apport le plus considérable à l'évolution culturelle du pays » se révélait « le développement d'une architecture canadienne distincte dans sa forme et son style¹⁹ ». Bref, la maison Van Horne n'avait peut-

être pas des qualités architecturales exceptionnelles, mais la richesse mémorielle qu'elle portait l'élevait au rang de « patrimoine » à protéger.

L'importance du couvent des Sœurs grises dans le développement de Montréal n'en était pas moindre, même si les arguments qui supportaient sa sauvegarde à ce titre étaient moins nombreux. Les journaux soulignaient la fondation d'une communauté qui se rattacherait aux premiers temps de Ville-Marie, en filiation directe avec l'œuvre de Marguerite d'Youville « depuis 1737²⁰ ». Si la démolition d'un tel témoin était possible, demandait un lecteur, « Que restera-t-il, après nous, de notre établissement à Montréal et de la civilisation canadienne-française ?²¹ ». La fondation Héritage Canada²² notait que : « Le couvent des Sœurs grises était, est encore et doit demeurer un témoin de la culture canadienne²³ ». Ainsi, il semblait « que l'histoire se raconte dans le silence de son sein²⁴ ». L'œuvre sociale et humanitaire de la communauté, qui s'enracinait dans les premiers temps de la colonie, devait se perpétuer grâce à la conservation de l'édifice : « *The social importance of this great monument has been much neglected*²⁵ » (ill. 11 et 12). L'appel à l'histoire, dans les cas de la maison Van Horne et du couvent des Sœurs grises, s'est ainsi fait en référence au passé, tant québécois que canadien, prétextant le « devoir » d'en conserver des traces visibles dans la ville. En outre, l'argumentaire mettait aussi en parallèle son expression des deux côtés de l'Atlantique.

L'exemple des « vieux pays » et des « pays neufs »

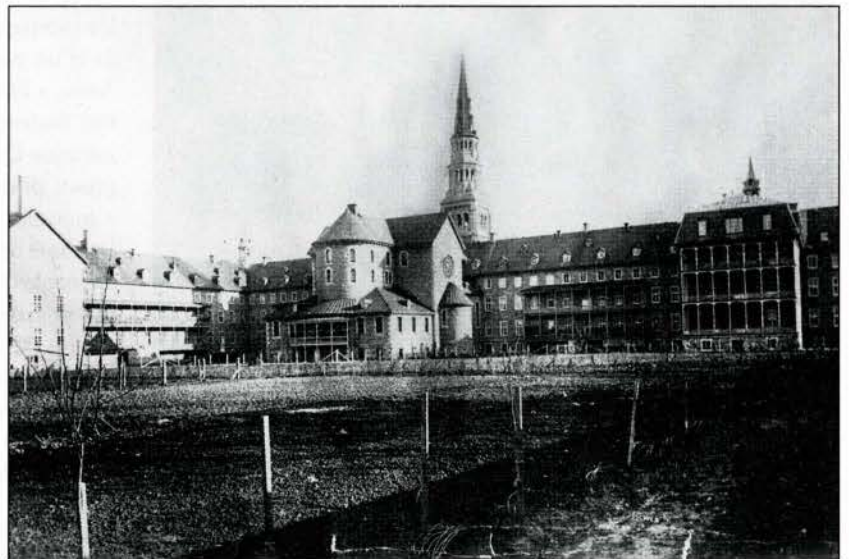
En affirmant que « la maison-mère des Sœurs grises [était] même à Montréal – toutes proportions gardées – ce qu'est le Louvre à Paris²⁶ » et qu'il serait impensable de « démolir une aile du Louvre parce qu'elle est de construction plus récente que les autres²⁷ », les défenseurs, groupes de pression en tête, portaient le jeu des comparaisons entre la mémoire architecturale des « vieux pays » et celle des « pays neufs », en soutenant que l'identité d'une ville se définirait, entre autres, par ses édifices et



Ill. 7. « Grey Nunnery, Montreal, QC, ca. 1885 ».
(photo Wm. Notman & Son. Musée McCord d'histoire canadienne, Montréal, View-1480)

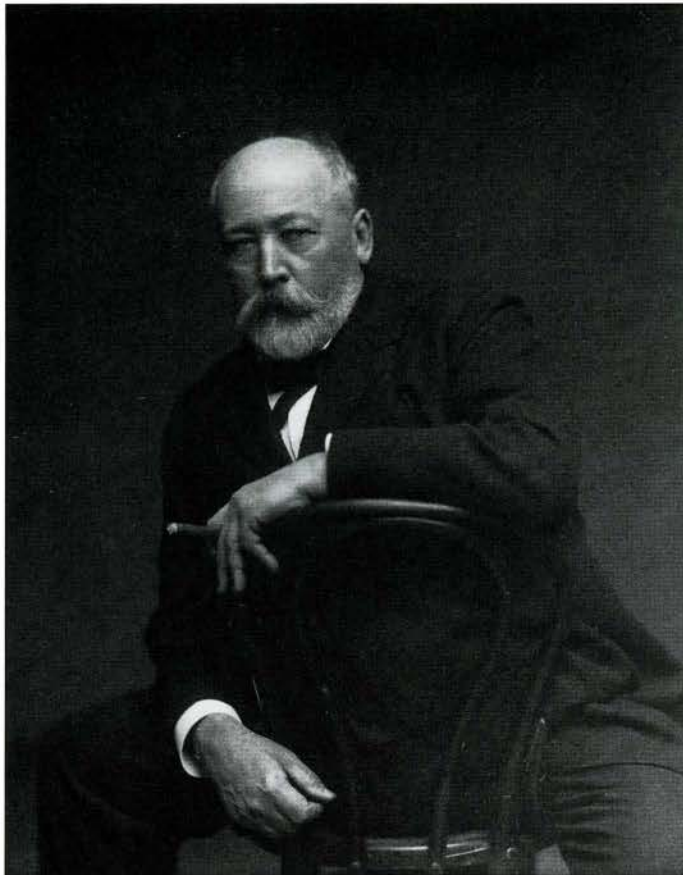
ses aménagements. Dans cette optique, les exemples cités étaient européens : Rome se distinguait par « de remarquables basiliques chrétiennes », Londres par « ses splendides parcs » et Paris par « ses compositions spatiales » entre ses grands monuments²⁸. Pour l'instant, « Montréal n'est pas Paris avec son Louvre, n'est pas la Loire avec ses châteaux, n'est pas l'Égypte avec ses pyramides [...] », renchérisait la Fédération des sociétés historiques²⁹ ; il fallait laisser le temps apposer sa patine sur la ville et lui permettre de vieillir. Dans « notre jeune pays nous n'avons pas de très vieux immeubles », soulignait *La Presse*, mais « si l'Europe possède des maisons de trois, quatre ou cinq cents ans c'est parce que nous ne les avons pas détruites³⁰ ». Les démolitions risquaient de rendre Montréal amnésique par opposition aux « vieux pays » qui conservaient une mémoire dont on enviait la richesse (ill. 13 et 14).

Démolitions et constructions en hauteur étaient très bien identifiées comme la cause de tous les maux, contrairement à ce qui semblait se passer en Europe où « *In spite of equal or greater potential for profit, no high rise towers*

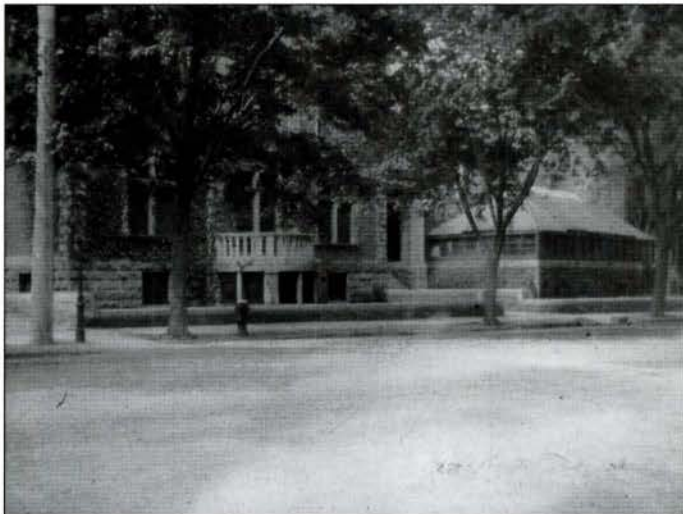


Ill. 8. « Grey Nunnery, Guy Street, Montreal, QC, ca. 1890 ».
(photo Wm. Notman & Son. Musée McCord d'histoire canadienne, Montréal, View-2530)

*desecrate Bond Street or Piccadilly, Rue de Rivoli or Place Vendome, the Ringstrasse or the Kaisersgracht*³¹ ». Quand les journaux citaient



III. 9. « Sir William Van Horne, Montréal, QC, 1916 ». (Musée McCord d'histoire canadienne, Montréal, II-212767.0)



III. 10. « Maison Van Horne – 1904 ». (Archives nationales du Canada, C-025660)

le cas de villes nord-américaines, c'était pour témoigner de l'horreur de ce qui s'y passait. Un lecteur décriait : « Si Montréal perd les témoins de son passé, nous deviendrons rapidement un autre Toronto, Chicago ou New York, échangeant nos couvents contre des blockhaus à conciergeries³² » ; au contraire, les anciennes constructions « *give the city a sense of depth, dignity and charisma that modern edifices can never do*³³ ». Le visage moderne de Montréal et sa prétention à figurer parmi les grandes villes

internationales ne suffisaient pas à enrayer cette vision créée par « ces merveilles artificielles dans les îles [de l'Exposition universelle de 1967] ou dans le parc Olympique³⁴ », par « ces cages à poules chromées : tristes monuments de nos sociétés décadentes³⁵ ». Toutefois, la valorisation d'une ville traditionnelle ne constituait pas nécessairement une négation de la modernité : « bien au contraire, écrivait la Société des artistes professionnels du Québec, vouloir assurer à Montréal un visage progressiste dont les Québécois puissent être fiers (avec toutes les tours que l'on voudra si on insiste) ne signifie aucunement qu'il faille en faire du même coup une ville sans mémoire³⁶ ».

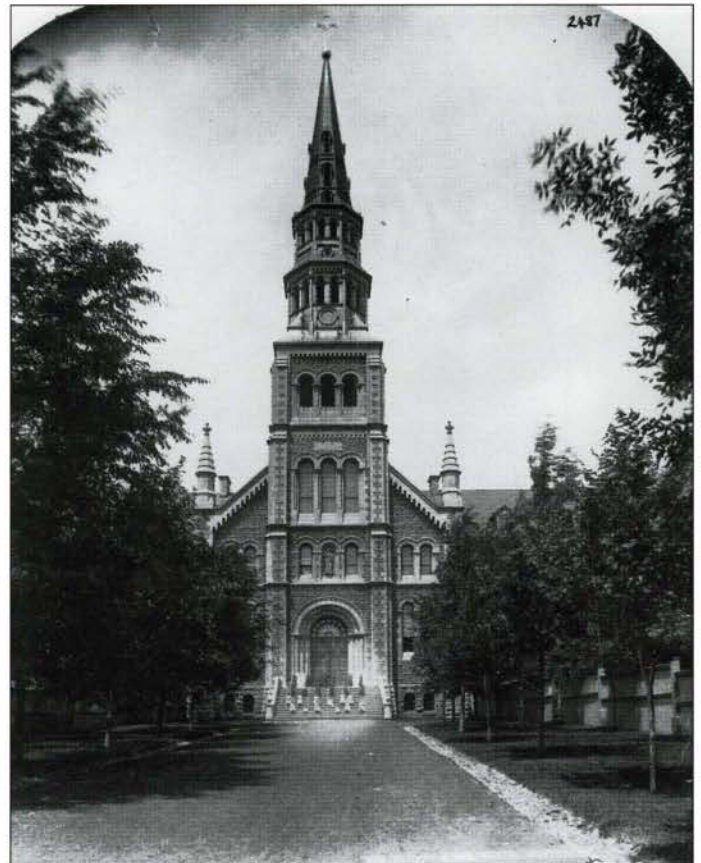
Avant que Montréal ne devienne « un petit New York chaque jour plus invivable³⁷ », elle devait choisir entre cette identité projetée par les « vieux pays » ou celle des « pays neufs ». Montréal était, pour reprendre le titre d'une chronique publiée à l'époque dans *The Gazette*, « *at the crossroads*³⁸ ». Même si la ville se définissait par la nord-américanité de sa situation géographique, il n'était pas obligatoire qu'elle adopte une telle identité ; elle avait à choisir entre « la valeur historique [...] qui fait le charme de la belle ville de Québec³⁹ » et la modernité qui ferait que « *Montreal, will be soon indistinguishable from Toronto, Pittsburgh and all others high-rise horrors*⁴⁰ ». Au-delà de la protection ponctuelle de la maison Van Horne et du couvent des Sœurs grises, les campagnes de sauvegarde mettaient en exergue la sauvegarde d'un patrimoine urbain qui n'en portait pas encore le nom. Ainsi, « l'image urbaine » de Montréal et, plus encore, son identité, étaient au cœur du débat. Comme le faisait remarquer Dominique Clift, les qualités emblématiques du couvent des Sœurs grises pourraient bien, à elles seules, lui valoir l'étiquette de « monument historique », mais le débat posait « *an insufficient emphasis on the need to preserve whole streets and neighbourhoods*⁴¹ », éléments qui deviendraient graduellement – avec, entre autres, la pierre grise du couvent des Sœurs grises et l'architecture victorienne de la maison Van Horne – des ingrédients de l'identité montréalaise. La menace de disparition des deux édifices poussait les défenseurs du patrimoine à se consacrer au plus urgent. C'est dans ce contexte que l'on a eu recours aux autorités pour contrecarrer les projets de démolition.

Le recours aux autorités

Dans sa volonté de valoriser les symboles de « l'identité québécoise », l'État québécois avait adopté une loi en 1922 – puis l'avait transformée en 1972 – pour permettre d'en protéger l'expression⁴². Le classement d'un édifice lui assurait la pérennité et l'aire de protection à partir de laquelle il rayonnait, limitait les transformations de son environnement. Du côté canadien, la



Ill. 11. « Interior Grey Nunnery chapel, Montreal, QC, ca. 1890 ». (photo Wm. Notman & Son, Musée McCord d'histoire canadienne, Montréal, View-2488)



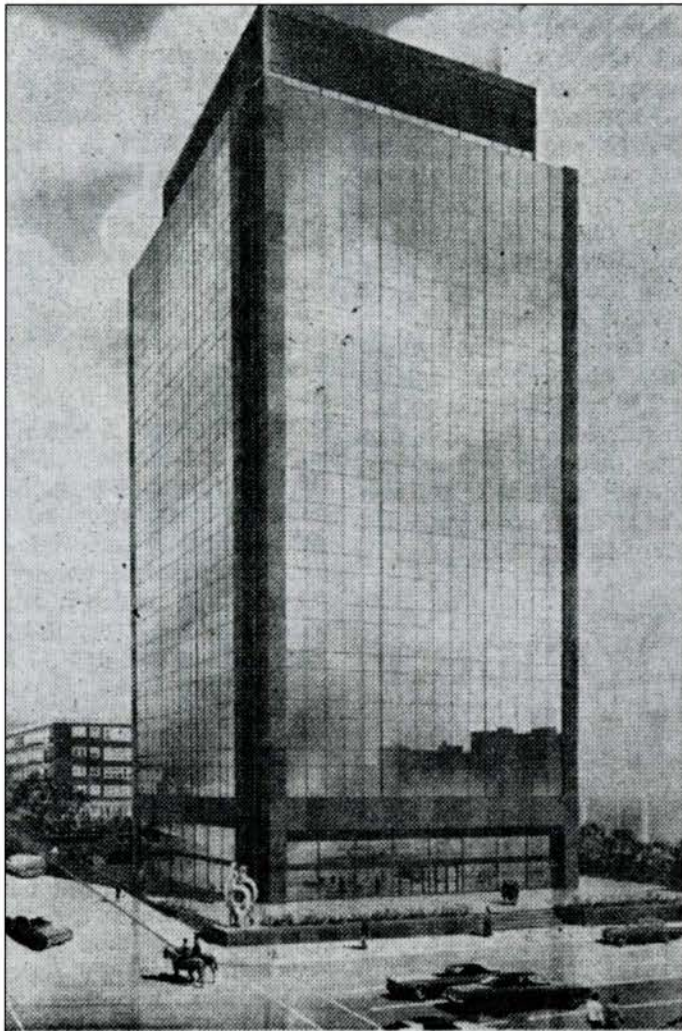
Ill. 12. « Grey Nunnery chapel, Guy Street, Montreal, QC, ca. 1890 ». (photo Wm. Notman & Son, Musée McCord d'histoire canadienne, Montréal, View-2487)

Commission des lieux et monuments historiques du Canada s'était donné le mandat, depuis 1919, de « conserver et aménager des lieux associés à l'histoire du Canada⁴³ ». Toutefois, son rôle, symbolique dans la commémoration d'un « lieu d'importance nationale », consistait généralement à installer une plaque de bronze sur les lieux.

Les deux paliers de gouvernement ont été mêlés aux campagnes de sauvegarde. Tel que mentionné précédemment, l'État québécois a d'abord signé des avis favorables au classement des édifices. Malgré l'inventaire des qualités architecturales et historiques de la maison Van Horne, l'État a refusé de la classer. Devant l'abondance d'une architecture victorienne dont Montréal semblait regorger, on pensait qu'il était prématuré d'en extraire les meilleurs exemples ; un représentant du ministère, perplexe, a suggéré qu'il aurait fallu laisser le temps séparer le bon grain de l'ivraie. Son propriétaire, un Étasunien d'origine hollandaise, ancien président du Canadien Pacifique, correspondait mal au portrait type du héros national. La communauté des Sœurs grises, rattachée au passé religieux de la province, en exprimait sûrement mieux l'essence. Le ministre des Affaires culturelles, François Hardy, refusant les plans du promoteur associé au couvent, a même affirmé : « Dans le doute, on conserve⁴⁴ », argument contraire à celui qui avait été avancé dans le cas de la maison Van Horne. On pourrait attribuer cette nouvelle attitude au change-

ment de ministre des Affaires culturelles ; on pourrait aussi penser que les symboles et l'imaginaire associés au couvent des Sœurs grises correspondaient davantage aux prétentions de l'État québécois dans ses visées patrimoniales.

Les possibles désignations reflétaient ainsi les aspirations nationales des deux gouvernements. Dans sa justification de ne pas protéger la maison de la rue Sherbrooke, un représentant du ministère des Affaires culturelles notait que le gouvernement fédéral devait faire avancer le dossier, parce qu'il avait « *the money, power and responsibility to save buildings important to Canadian history and culture*⁴⁵ ». Même si le gouvernement canadien n'avait rien fait dans le cas de la maison Van Horne, il se servait de ce jeu des responsabilités morales en ce qui concerne la protection du couvent des Sœurs grises. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada, à la suite de la demande faite par la fondation Héritage Canada de protéger ce témoin de la culture canadienne⁴⁶, a fait l'inventaire de l'édifice et « [...] *decided that it is of local, not national interest, and has declined to protect it*⁴⁷ ». Ainsi, l'État québécois a protégé le couvent des Sœurs grises et l'État canadien a laissé démolir la maison Van Horne ; Québec avait les moyens de contrer les visées des promoteurs, mais Ottawa ne les avait pas. Cependant, c'est aux Montréalais que l'on doit la sauvegarde de ces édifices (ill. 15 et 16).

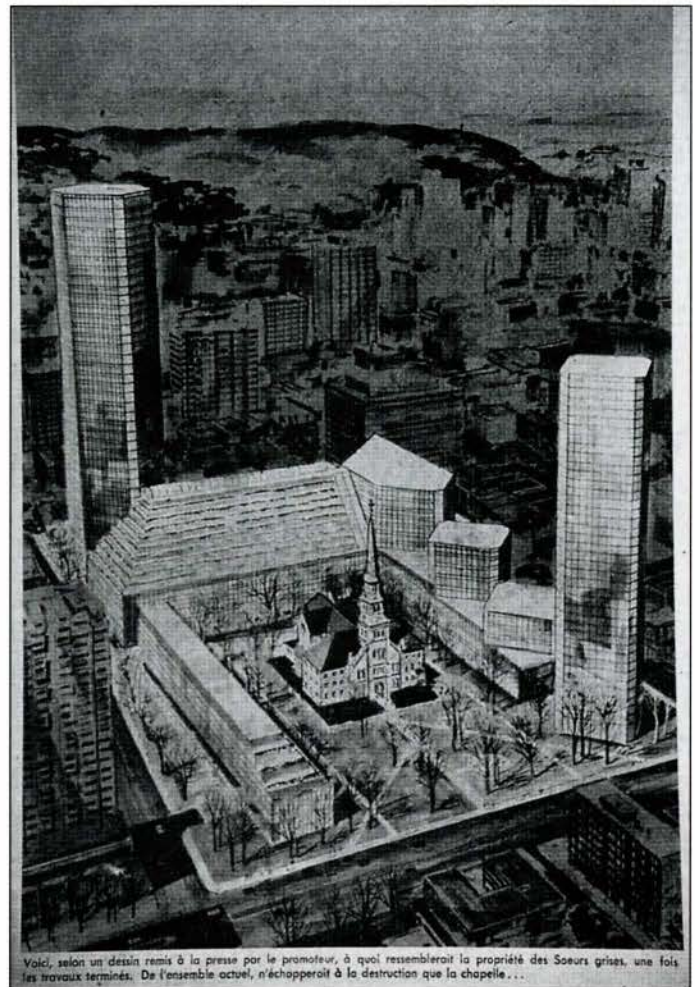


The structure which will replace the Van Horne mansion.

Ill. 13. « Édifice projeté sur le site de la maison Van Horne ». *The Montréal Star*, 22 février 1974. (Bibliothèque nationale du Québec)

La volonté des Montréalais

L'échec de la campagne de sauvegarde de la maison Van Horne, malgré les efforts déployés pendant plus de quatre mois d'actualité journalistique, allait conscientiser à la fragilité du paysage urbain montréalais. La création de l'organisme Sauvons Montréal, moins d'un mois après la démolition, incitait « les instigateurs du mouvement à étendre les limites du Vieux-Montréal au-delà du territoire que déjà la Commission Viger a[vait] pour mission de protéger⁴⁸ ». Les représentations du groupe de pression semblaient porter fruit, puisque les longues hésitations du ministère des Affaires culturelles dans le dossier des Sœurs grises furent expliquées par « la crainte d'un tollé de protestation comme ce fut le cas quand on donna l'autorisation de démolir de la maison Van Horne⁴⁹ ». Les Montréalais, par les possibilités d'une mobilisation populaire exprimée – entre autres – dans les quotidiens, devançaient les autorités dans la sauvegarde de « leur » ville (ill. 17, 18 et 19) ; on pouvait lire : « Remarquez que

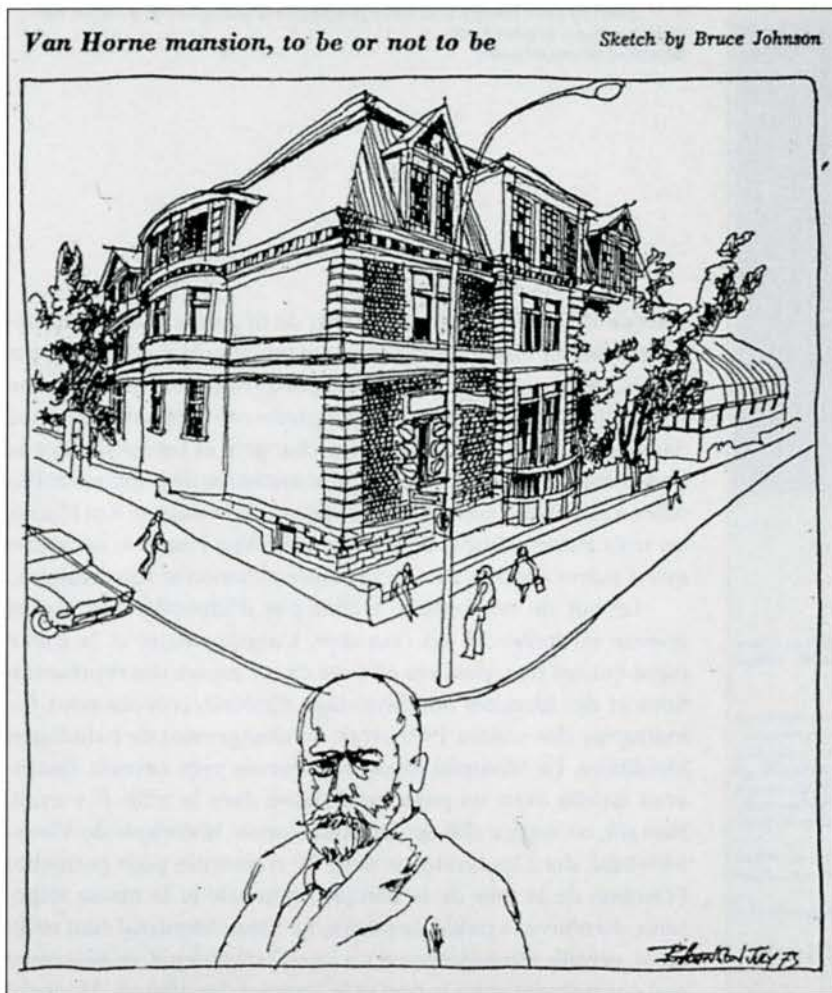


Voici, selon un dessin remis à la presse par le promoteur, à quoi ressemblerait la propriété des Sœurs grises, une fois les travaux terminés. De l'ensemble actuel, n'échapperait à la destruction que la chapelle...

Ill. 14. « Projet de la compagnie Valorinvest sur le site du couvent des Sœurs grises ». *La Presse*, 27 mai 1975. (Bibliothèque nationale du Québec)

tout cela s'est fait en catimini et le public se serait trouvé devant le fait accompli n'eût été la vigilance du groupe 'Sauvons Montréal' et la persévérante campagne de *La Presse*⁵⁰. Ce journal n'était pas le seul à ouvrir ses pages aux défenseurs du patrimoine ; la même campagne pouvait être suivie dans les autres quotidiens montréalais.

Si les efforts inégaux menés par les communautés francophone et anglophone de Montréal étaient évoqués lors de la campagne pour sauver la maison Van Horne, tel n'était pas le cas pour sauver le couvent des Sœurs grises. Dans un texte intitulé : Pourquoi il faut sauver la maison Van Horne ? Luc D'Iberville-Moreau écrivait : « Nos amis anglophones ont mis beaucoup plus d'énergie à essayer de conserver cette propriété que ne l'ont fait leurs compatriotes francophones⁵¹ ». L'architecte, Michael Fish, notait de son côté que : « Le nom de Sir William Van Horne n'évoque pas grand-chose pour la communauté francophone de Montréal. C'est un des aspects les plus désolants de la division de notre communauté, qui ne rend que plus vivante l'expression si souvent employée des deux 'solitudes'⁵² ». Leurs efforts conjugués étaient toutefois soulignés lors de la campagne pour la



Ill. 15. « The Van Horne mansion, To Be or not to Be ». Dessin de Bruce Johnson. *The Montréal Star*, 21 juillet 1973. (Bibliothèque nationale du Québec)




Ill. 16. Photographie illustrant un article d'Alain Duhamel, « Le Parc de la Chapelle : un massacre, selon le mouvement "Sauvons Montréal" ». Photo d'Antoine Désilets. *Le Jour*, 5 juin 1975. (Bibliothèque nationale du Québec)

sauvegarde du couvent des Sœurs grises : « M. Hardy l'ignore ou feint de l'ignorer : les Montréalais, tant francophones qu'anglophones, tiennent à ce couvent, et à son vaste jardin plus qu'à tout⁵³ » ; on pouvait aussi lire : « tout Montréalais se sent spontanément scandalisé devant de telles intentions⁵⁴ ». Si, dans *Le Jour*, on notait que les anglophones de Montréal étaient « les plus troublés par l'indécision et la nébulosité inquiétante du ministre des Affaires culturelles », on n'en oubliait pas la participation des francophones. L'image et la valeur du couvent des Sœurs grises semblaient faire « l'unanimité »⁵⁵.

Par ailleurs, on dépeignait l'administration municipale, obnubilée par des rêves de grandeur olympique, comme une simple pourvoyeuse de permis de démolition⁵⁶. Un lecteur décrivait ainsi son maire : « He built Expo, he brought the baseball team, he built great highways destroying everything, he brought the Olympics. He will built [sic] the 21st century city, he destroyed the heart of Montreal. In one hundred years time people will say 'this was destroyed during the Drapeau administration'⁵⁷ ». Cette même administration laissait des « étrangers », « qui de Suisse cette fois, prétend[ent] faire Montréal à la place de ses habitants⁵⁸ », transformer le couvent des Sœurs grises « which have been supported by the Canadian public⁵⁹ ». Une des manifestations organisées par Sauvons

Montréal reprenait ce thème en scandant : « Les Suisses en Suisse », « Maîtres chez nous », « Montréal, ville sans âme », « Délivrez-nous des spéculateurs » ou encore « *Develop the Alps*⁶⁰ ». À cette enseigne, Montréal ne pouvait être sauvée que par les Montréalais, dont les groupes de pression se feraient les porte-parole ; son administration municipale semblait avoir d'autres objectifs.

On jugeait l'État québécois, garant de la protection du patrimoine au Québec, trop loin de la métropole. Un des responsables de Sauvons Montréal, lors de la conférence de presse entourant la création de l'organisme, notait : « Il nous paraît évident que la distance séparant Québec et Montréal rend impossible un jugement adéquat sur ces questions, comme nous avons pu le constater dans le cas de la maison Van Horne et de la sacristie de l'église Saint-Jacques⁶¹ ». Le même reproche était d'ailleurs formulé lors de la campagne de sauvegarde du couvent des Sœurs grises : « Parce que les ministères sont situés à Québec, j'ai l'impression qu'il est plus facile de faire respecter cette valeur, car son charme vous touche de près. Tandis qu'à Montréal... Loin des yeux loin du cœur⁶² ». La création d'une direction régionale du patrimoine allait être un premier pas vers une compréhension de la problématique montréalaise ; une question que le Rapport



CRISE
MONTRÉAL — QUÉBEC — CANADA

La maison Van Horne, située au 1139 ouest rue Sherbrooke peut et doit être sauvée.
Si l'on considère le Château de Ramezay et le Vieux Montréal comme trésors inestimables du 18^{ème} siècle, la Maison Van Horne où vécut le génie constructeur du Canadien Pacifique, Sir William Van Horne, elle, constitue l'un des plus importants vestiges du 19^{ème} siècle.
Il n'y a pas une minute à perdre.

Si nous sauvons cette demeure ainsi que les maisons environnantes nous conserverons une importante partie d'une des rues les plus remarquables du 19^{ème} siècle au Canada, déjà par trop endommagée.
Les statuts des gouvernements fédéral et provincial et les règlements municipaux permettent l'acquisition de bâtiments et de sites notables autant au point de vue artistique qu'historique. La maison Van Horne ainsi que les immeubles avoisinants répondent à tous ces critères. Si nos lois visant à la conservation de tels endroits doivent avoir une valeur quelconque elles doivent être appliquées dès maintenant. Si les autorités choisissent d'ignorer des bâtiments d'une telle importance, toute législation quelqu'elle soit ne servira à rien. Que ce cas serve de cas type.

Si vous vous intéressez à cette cause, passez à l'action immédiatement. Seul un cri d'alarme général de l'opinion publique réussira à débloquer les fonds nécessaires à la sauvegarde de ce monument. Si vous croyez cette action valable, écrivez dès maintenant aux personnes suivantes :

L'Honorable Jean Chrétien, Ministre des Affaires Indiennes et du Nord Canadien (responsable des Lieux Historiques), Chambre des Communes, Ottawa —
L'Honorable François Cloutier, Ministre des Affaires Culturelles, Hôtel du gouvernement, Québec —
L'Honorable Jean Drapeau, Maire, Hôtel de Ville, Montréal —
ainsi qu'à chacun de vos représentants aux trois paliers de gouvernement.

La coopération des autorités à Montréal, Québec et Ottawa est indispensable si nous voulons éviter cette perte tragique de notre patrimoine. Faites en sorte que ceux qui vous représentent n'ignorent pas votre opinion.

SAUVONS LA MAISON VAN HORNE !

Si vous désirez contribuer financièrement à cette cause, envoyer vos dons à

Sites Extraordinaires,
C.P. 353,
Place d'Armes, Montréal 126

Il s'en seront fort appréciés.

III, 17. Encart de *Great Places / Sites extraordinaires* pour la sauvegarde de la maison Van Horne. *Le Devoir*, 31 juillet 1973.
(Bibliothèque nationale du Québec)

annuel de la Commission des biens culturels (de 1975) abordait, ajoutant que les urgences, à Montréal, seraient « les plus nombreuses et les plus criantes⁶³ », d'où la nécessité d'y installer des bureaux du ministère⁶⁴.

La campagne de sauvegarde de la maison Van Horne avait été un échec, celle qui a entraîné le classement du couvent des Sœurs grises semblait raviver les espoirs. S'il fallait trouver les causes de cette « victoire », on pourrait souligner que les qualités architecturales du couvent des Sœurs grises et ses références historiques correspondaient peut-être davantage à la définition de « l'identité québécoise » proposée et sanctionnée par l'État québécois, dont le pouvoir en la matière faisait défaut au gouvernement canadien. Peut-être faudrait-il souligner, pendant la

période 1973-1976, les changements de titulaires à la tête du ministère des Affaires culturelles, de même que le poids des groupes de pression. Enfin, les trois années qui séparent la conclusion de ces deux campagnes de sauvegarde ont probablement joué dans leur dénouement ; les temps changent et les sensibilités se transforment. N'oublions pas que le ministère des Affaires culturelles a classé, à la suite de la démolition de la maison Van Horne, les trois autres édifices de « l'ensemble Van Horne », de même que d'autres témoins de l'architecture victorienne montréalaise.

Le but de cet exercice n'était pas d'identifier des causes comme on recherche un coupable. L'argumentaire et la rhétorique qui ont transposé ces édifices dans l'espace des représentations et des identités ont davantage d'intérêt, croyons-nous. La métropole des années 1970 vivait un changement de paradigme identitaire. La Montréal moderne, tournée vers l'avenir, découvrait qu'elle avait un passé matérialisé dans la ville. Il y avait, bien sûr, cet espace clos de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, dont les limites avaient été restreintes pour permettre l'érection de la tour de la Banque Nationale et la masse imposante du nouveau palais de justice. Le Vieux-Montréal était ce bibelot, gentille réminiscence d'un âge d'or héroïque, relativement peu encombrant entre le port et le quartier des affaires. Montréal avait aussi ses églises dont la disparition émouvait, une architecture rurale protégée en partie par la *Loi sur les biens culturels*. Cependant, les nouveaux patrimoines, ceux qui faisaient la manchette des quotidiens, chevaux de bataille des groupes de pression, allaient coloniser la ville et interroger ses allégeances identitaires. Montréal était-elle canadienne ou québécoise comme le voulaient les gouvernements qui s'occupaient de sa protection ? Montréal était-elle européenne ou nord-américaine ? Paris, Londres, Rome ou New York, Chicago, Détroit ? Pouvait-elle être les deux à la fois, hétérogène et hybride, moderne et contemporaine, traditionnelle et historique ? Un Paris new-yorkais ou un Toronto londonien ? Pouvait-elle être tout cela à la fois ? Montréal était-elle, ou pouvait-elle être, simplement montréalaise ?

Ill. 18. Encart de *Sauvons Montréal*. *Le Jour*, 6 juin 1975.
(Bibliothèque nationale du Québec)

Notes

- 1 Dane Lanken, « Some beauty, much history threatened by 'progress' », *The Gazette*, 22 mai 1971.
- 2 « Culture in Quebec », *The Gazette*, 12 juillet 1973.
- 3 Claude Beaubien Jr., « Pour la conservation de la maison Van Horne », *La Presse*, 22 août 1973.
- 4 Luc D'Iberville-Moreau, « Pourquoi il faut sauver la maison Van Horne », *Le Devoir*, 1 septembre 1973, p. 13.
- 5 « La campagne pour sauver la maison Van Horne échoue », *La Presse*, 10 septembre 1973, p. A-3.
- 6 « Culture in Quebec », *The Gazette*, 12 juillet 1973.
- 7 Jean-Claude Marsan, « Le ministère sauvera-t-il la maison-mère des Sœurs grises », *Le Devoir*, 14 décembre 1974.
- 8 Jacques Benoît, « Le beau couvent que l'on veut détruire... Une œuvre de l'architecte Victor Bourgeau, comme Saint-Jacques et l'Hôtel-Dieu », *La Presse*, 14 décembre 1974.
- 9 Claude Turcotte, « Le projet de Valorinvest ramènerait le couvent à une dimension caricaturale (le président de l'Ordre des architectes) », *La Presse*, 28 mai 1975.
- 10 Jean-Claude Leclerc, « Au nom du parc, et du fric et de la chapelle », *Le Devoir*, 28 mai 1975.
- 11 Dona Gabeline, « Grey Nuns convent to get wreckers' axe », *The Gazette*, 23 novembre 1974.
- 12 « Grey Nuns site 'historic' », *The Montreal Star*, 20 janvier 1976.
- 13 Robert Lemire, « Les richesses culturelles de Montréal », *Le Devoir*, 4 août 1973.
- 14 Donna Gabeline, « Hope for Van Horne home at 3 p.m. », *The Gazette*, 7 septembre 1973, p. 6.
- 15 Il s'agit ici de la Maison Van Horne, du Club Mount Royal, du

United Service Club et de la maison Corby.

16 Laszlo Demeter (dir.), *Relevé et évaluation sommaire des ensembles historiques de la ville de Montréal*, vol. 3, *L'ensemble Van Horne*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1973.

17 David Giles Carter, « New uses for our landmarks might be a way of saving them », *The Gazette*, 13 juillet 1973, p. 7.

18 « Culture in Quebec », *The Gazette*, 12 juillet 1973.

19 *Ibidem*.

20 Alain Duhamel, « Le Parc de la Chapelle : un massacre, selon le mouvement 'Sauvons Montréal' », *Le Jour*, 5 juin 1975.

21 Jean-Charles Faucher, « Après nous, que restera-t-il ? », *La Presse*, 17 juin 1975.

22 La Fondation canadienne pour la protection du patrimoine (Heritage Canada) est un organisme de bienfaisance fondé en 1973. Voir le site de la fondation Heritage Canada : <http://www.heritagecanada.org>, consulté le 5 décembre 2001.

23 « Héritage Canada à la défense du couvent des Sœurs grises », *Montréal-Matin*, 5 juin 1975.

24 Lorraine Dufort et Jean-Claude Dufort, « Loin des yeux de Québec, loin du cœur... », *La Presse*, 22 mars 1975.

25 Nancy Butchard, « Keeping Grey Nuns as a center of community », *The Gazette*, 16 juin 1975.

26 Jacques Benoît, « La maison des Sœurs grises rasée pour la 'Place de la Tour' », *La Presse*, 4 décembre 1974.

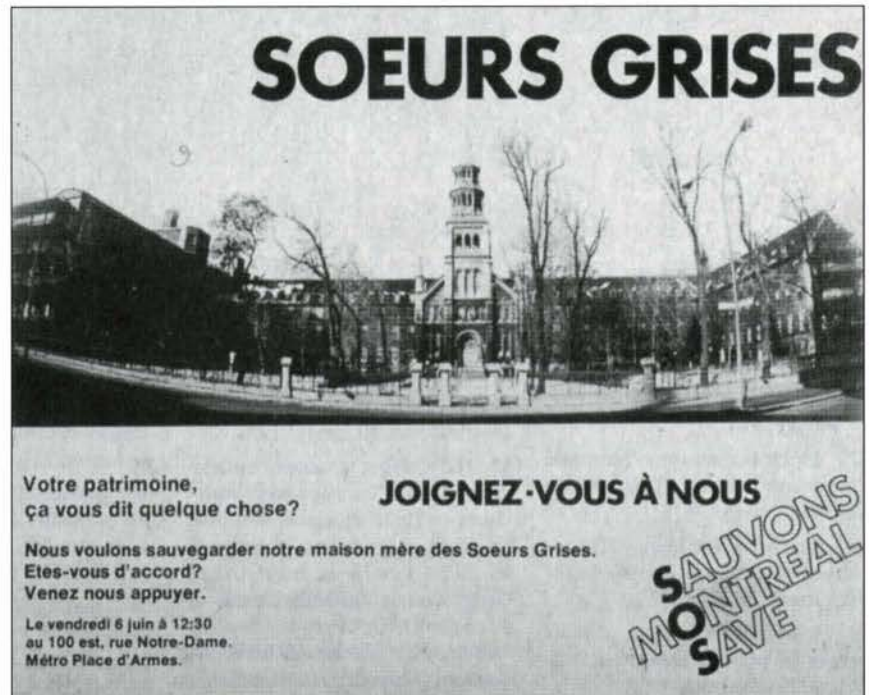
27 Bernard Descôteaux, « Montréal tient à l'ensemble de la mai-

son des Sœurs grises », *Le Devoir*, 19 janvier 1976.

28 Jean-Claude Marsan, « Le ministère sauvera-t-il la maison-mère des Sœurs grises », *Le Devoir*, 14 décembre 1974.

29 Madeleine Berthiaume, « La Fédération des sociétés historiques réproouve 'tout projet de mutilation' », *La Presse*, 29 mai 1975.

30 Marcel Adam, « Le saccage de notre patrimoine », *La Presse*, 14 décembre 1974.



Ill. 19. « Démolition de la maison Van Horne ». *La Presse*, 10 septembre 1973.
(Photo *La Presse*)

- 31 W. H. Klinkoff, « Designation and conservation of building requires proper planning and compensation », *The Montreal Star*, 27 janvier 1975.
- 32 Mona Nicholson, « Montréal doit retenir la leçon d'Ottawa », *Le Devoir*, 16 mai 1973.
- 33 Cecily Palmer Lein, « Historical landmarks fast disappearing », *The Gazette*, 20 août 1973.
- 34 Jean-Claude Leclerc, « Pour panser les plaies de Montréal », *Le Devoir*, 29 novembre 1974.
- 35 Levi Perron, « Une ville que l'on ampute chaque jour davantage de sa beauté », *Le Devoir*, 12 février 1975.
- 36 Suzanne Joubert, « Il faut empêcher la démolition du couvent des Sœurs grises », *Le Devoir*, 17 décembre 1974.
- 37 « Par incurie, Montréal devient un petit New York chaque jour plus invivable », *La Presse*, 30 octobre 1975.
- 38 Sous la plume des journalistes Donna Gabeline, Dane Lanken et Gordon Pape, le journal *The Gazette* a publié, en février et mars 1974, une série d'articles sous le titre de « Montreal at the crossroads » traitant de la problématique du patrimoine à Montréal ; ces articles ont servi à la rédaction d'un ouvrage (écrit par les mêmes auteurs et publié sous le même titre). Voir Donna Gabeline, Dane Lanken et Gordon Pape, *Montreal at the crossroads*, Montréal, Harvest House, 1975, 220 p.
- 39 Lorraine Dufort et Jean-Claude Dufort, « Loin des yeux de Québec, loin du cœur... », *La Presse*, 22 mars 1975.
- 40 Robert Harding, « Mansion defended », *The Gazette*, 7 juillet 1973, p. 8.
- 41 Dominique Clift, « Old buildings: The need for action », *The Montreal Star*, 30 janvier 1975.
- 42 Le Québec a adopté sa première *Loi sur les monuments historiques* en 1922 et classé ses trois premiers monuments historiques en 1929. Lire, à ce sujet, Alain Gelly, Louise Brunelle-Lavoie et Cornéliu Kirjan, *La passion du patrimoine. La commission des biens culturels du Québec 1922-1994* (Sillery : Septentrion, 1995), 300 p.
- 43 Site de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada : « http://parkscanada.pch.gc.ca/hsmbc/francais/history_f.htm », consulté le 5 décembre 2001.
- 44 Jacques Keable, « Le domaine des Sœurs grises sera, en partie, préservé », *Le Jour*, 11 juin 1975.
- 45 Donna Gabeline, « Loses historic site status. Van Horne home 'not typically Quebecois' », *The Gazette*, 12 juillet 1973, p. 1.
- 46 « Héritage Canada à la défense du couvent des Sœurs grises », *Montréal-Matin*, 5 juin 1975.
- 47 Donna Gabeline, « Hardy ponders historic merits », *The Gazette*, 10 février 1975.
- 48 Urgel Lefebvre, « Appel aux candidats : 'Sauvons Montréal' », *Le Devoir*, 29 septembre 1973.
- 49 « Les Sœurs grises ont reçu une offre de \$17 millions », *La Presse*, 4 décembre 1974.
- 50 Marcel Adam, « Le saccage de notre patrimoine », *La Presse*, 14 décembre 1974.
- 51 Luc D'Iberville-Moreau, « Pourquoi il faut sauver la maison Van Horne », *Le Devoir*, 1 septembre 1973, p. 13.
- 52 Michael Fish, « La démolition des œuvres de Sir Van Horne : une tragédie culturelle et historique », *Le Devoir*, 27 juillet 1973, p. 4.
- 53 Jacques Benoit, « La décision du ministre Hardy fera qu'il y aura scandale ou pas », *La Presse*, 31 mai 1975.
- 54 Jean-Guy Dubuc, « Patrimoine à vendre : voir M. Hardy », *La Presse*, 29 mai 1975.
- 55 Yves Michaud, « Pitié pour le couvent ! », *Le Jour*, 3 juin 1975.
- 56 Marcel Adam, « Le saccage de notre patrimoine », *La Presse*, 14 décembre 1974.
- 57 K.M. Jelowicki, « Community will be the loser in unwise development », *The Gazette*, 2 avril 1974.
- 58 Jean-Claude Leclerc, « Au nom du parc, et du fric et de la chapelle », *Le Devoir*, 28 mai 1975.
- 59 Donna Gabeline, « Grey Nuns convent to get wreckers' axe », *The Gazette*, 23 novembre 1974.
- 60 Jacques Benoit, « La Maison des Sœurs grises : Hardy se prononcera mardi », *La Presse*, 6 juin 1975.
- 61 Urgel Lefebvre, « Appel aux candidats : 'Sauvons Montréal' », *Le Devoir*, 29 septembre 1973.
- 62 Lorraine Dufort et Jean-Claude Dufort, « Loin des yeux de Québec, loin du cœur... », *La Presse*, 22 mars 1975.
- 63 Gilles Lesage, « La souveraineté culturelle n'est encore qu'un mot (Lapalme) », *Le Devoir*, 26 mars 1976.
- 64 On peut lire dans le troisième rapport annuel : « Tout le monde est au courant que la ville de Montréal se transforme à un rythme effarant et que les démolitions se font même là où la loi les prohibe. Jour après jour, la Commission reçoit des renseignements lui indiquant que l'on transforme des quartiers entiers à l'intérieur desquels sont situées des œuvres architecturales intéressantes. Pour parer à de telles éventualités, il lui faut s'adresser à la Direction générale du Patrimoine dont les bureaux sont à Québec. Il est absolument essentiel qu'il y ait à Montréal au moins une succursale de la Direction générale du Patrimoine, afin que la Commission puisse obtenir sur place et le plus rapidement possible des études ou des opinions qui lui permettent d'agir dans le minimum de temps. C'est le dernier vœu qu'exprime la Commission dans le présent rapport annuel ». Commission des biens culturels, *Troisième rapport annuel*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1975, p. 193.